

# Conférence du désarmement

Français

---

**Compte rendu définitif de la mille trois cent quatre-vingt-neuvième séance plénière**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 7 juin 2016, à 10 h 5

*Président* : M. Luis Enrique Chávez Basagoitia.....(Pérou)

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1389<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire mardi dernier, le 31 mai, mon intention, en tant que Président, est de centrer mes efforts sur la tenue de consultations informelles en vue de parvenir à un consensus sur un projet de programme de travail cette année. Si mes consultations en cours n'ont encore abouti à aucun résultat concret à cet égard, je suis heureux de constater que les choses commencent à bouger, même s'il est encore trop tôt pour parler d'avancées concrètes. Néanmoins, comme je l'ai dit, je poursuivrai mes consultations avec enthousiasme et tiendrai la Conférence informée des éléments nouveaux.

Un certain nombre de délégations ont demandé à ce que, pendant la durée des consultations informelles, le temps dont nous disposons soit utilisé de façon productive au cours des séances plénières. En conséquence, je pense qu'il serait judicieux, pour la durée de mes consultations sur le programme de travail, de consacrer nos séances plénières aux déclarations des délégations qui souhaiteraient s'exprimer sur les différents points de l'ordre du jour. Le sens de mon propos n'est pas de demander aux délégations de faire des déclarations sur chacun des points de l'ordre du jour, mais simplement que je donnerai la parole aux délégations qui souhaiteraient s'exprimer sur les questions auxquelles elles attachent un intérêt particulier.

Étant donné que les délégations auront besoin d'un délai acceptable pour préparer leurs déclarations, je convoquerai deux séances plénières aux fins susmentionnées, les mardi 14 juin et jeudi 16 juin au matin. L'idée est de consacrer la journée du mardi 14 juin à l'examen des quatre premiers points de l'ordre du jour, à savoir : Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire ; Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées ; Prévention d'une course aux armements dans l'espace ; Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes. Le jeudi 16 juin, je prévois de donner la parole aux délégations qui voudraient s'exprimer sur les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, à savoir : Nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, armes radiologiques ; Programme global de désarmement ; Transparence dans le domaine des armements.

Je tiens à vous assurer que si ces deux séances ne suffisent pas pour entendre tous ceux qui souhaitent prendre la parole, je peux convoquer une troisième séance plénière pour offrir à toutes les délégations la possibilité d'exprimer leur point de vue sur toutes les questions. Cela étant dit, je prie les intervenants d'être le plus concis possible afin que la Conférence puisse utiliser de façon utile le temps dont elle dispose.

Comme je n'entends pas d'objection, je vous remercie de votre compréhension et vous demande de prendre vos dispositions afin d'engager cet exercice mardi prochain. Le Représentant Permanent de Bangladesh, qui souhaite faire une déclaration, m'a demandé la parole. Monsieur l'Ambassadeur Ahsan, vous avez la parole.

**M. Ahsan** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Prenant la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre accession à cette fonction importante. Je tiens également à rendre hommage aux Présidents qui vous ont précédé cette année pour avoir dirigé avec succès la Conférence du désarmement. Nous espérons que, par la sagesse et l'expérience qui sont les vôtres, vous parviendrez à imprimer un nouvel élan à notre effort collectif en vue de l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence.

Nous sommes véritablement préoccupés de constater que la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation au monde dans le domaine du désarmement, demeure encore et toujours dans l'impasse des deux dernières décennies. Je dirais qu'il s'agit d'une impasse très inquiétante, car la réussite de cette instance est d'une importance capitale pour l'humanité. Ce long blocage de la Conférence, conjugué à l'absence de consensus à la récente Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à l'entrée en vigueur prochaine du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et au blocage analogue que connaît la Commission du désarmement, fait que la majeure partie de la communauté internationale

éprouve une frustration qui augmente de jour en jour, ce d'autant plus qu'accomplir des progrès en matière de désarmement nucléaire apparaît comme un objectif inaccessible dans un proche avenir. Cette situation est pour le moins inacceptable.

Le Bangladesh, conformément à la position du Groupe des 21, souhaite réaffirmer que la plus haute priorité à l'ordre du jour de la Conférence doit être accordée au désarmement nucléaire. Ceci est la véritable raison d'être de la Conférence du désarmement. Le pays est lié par des obligations constitutionnelles relatives à un désarmement complet et sans conditions, et, pour cette raison, il est partie aux principaux instruments internationaux sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Le Bangladesh estime que les armes nucléaires constituent la plus grande menace de sécurité pour l'humanité toute entière, en ce sens que leur existence même présente un risque de destruction totale. Dès lors, la mise en œuvre effective de mesures concrètes pour un monde exempt d'armes nucléaires est une exigence incontournable pour la communauté internationale afin de garantir aux générations futures un monde sûr. Le plus tôt sera le mieux. Ainsi, nous sommes d'avis que l'ouverture immédiate de négociations sur le désarmement nucléaire est aujourd'hui la priorité.

Nous avons bon espoir que les nouvelles propositions reçues cette année aux fins du futur programme de travail de la Conférence stimuleront nos efforts visant à réactiver cette instance. Cependant, il est également évident que sans la volonté politique des différents acteurs, ce ne serait qu'un vœu pieux. Cette situation ne doit pas être imputée au Règlement intérieur de la Conférence. Nous espérons que la communauté internationale, notamment les États dotés d'armes nucléaires et les États réservant aux armes nucléaires un rôle stratégique dans leurs doctrines de sécurité, redoubleront d'efforts pour réduire leurs différences à cet égard.

Monsieur le Président, il est évident que si l'on reste sourd à voix de la majorité silencieuse, celle-ci cherchera un jour, à juste titre, à parvenir à une solution. Tel a été le cas à l'Assemblée générale l'an dernier quand la résolution portant création du Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire a été adoptée à une majorité écrasante ; le Bangladesh a soutenu la résolution et a assisté aux sessions du Groupe de travail à composition non limitée en février et en mai de cette année. Les États dotés d'armes nucléaires et leurs alliés devraient comprendre que les progrès réalisés en ce qui concerne la non-prolifération et la réduction des stocks ne sont pas suffisants. De plus, une pleine compréhension des conséquences humanitaires dévastatrices d'une explosion nucléaire, selon les préconisations du Secrétaire général de l'ONU et des conférences sur le sujet, devrait être prise en considération. Nous souhaitons rappeler à tous les États dotés d'armes nucléaires adhérant au Traité sur la non-prolifération leur engagement catégorique de procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, en vue du désarmement nucléaire, auquel tous les États parties se sont engagés au titre de l'article VI. Compte tenu de ce qui précède, nous devons faire de réels efforts pour relancer la Conférence du désarmement en décidant d'urgence d'engager des négociations sur le désarmement nucléaire pour permettre à terme l'élimination totale des armes nucléaires.

Le Bangladesh considère que certains points – à savoir les garanties négatives de sécurité, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires – constituent des éléments importants de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Nous sommes également favorables à la poursuite des discussions sur des questions comme la cybersécurité, les systèmes d'armes létaux autonomes et le terrorisme chimique et biologique. Cependant, aucun de ces points ne devrait avoir priorité sur la question du désarmement nucléaire. Nous sommes disposés à travailler de façon volontariste et constructive avec les autres États membres de la Conférence à l'adoption d'un programme de travail élaboré sur la base des propositions existantes et futures, et à soutenir vos efforts et ceux des Président successifs en vue de parvenir à un consensus à cet égard.

Monsieur le Président, nous ne pouvons plus nous permettre de laisser cette dérive de la Conférence se poursuivre. La menace des armes nucléaires est une vraie menace existentielle pour nous, qui sommes à proximité de trois puissances nucléaires. Le défi

incontournable à relever par la communauté internationale en ce siècle, notamment par les pays en développement, est d'assurer le développement socioéconomique pour leurs peuples. Cela a été parfaitement reconnu dans le programme de développement durable à l'horizon 2030. Le déficit de financement pour réaliser ce défi gigantesque pourrait être facilement comblé si les faramineuses dépenses militaires à l'échelle mondiale étaient réduites et les ressources réaffectées à ces objectifs. C'est la seule chose qui puisse, à terme, assurer la paix, la prospérité et la sécurité définitive dans le monde, ce que les doctrines de sécurité fondées sur les armes nucléaires ne peuvent pas. Nous devons recourir au multilatéralisme pour garantir un monde plus sûr et plus prospère pour nos enfants et pour les générations futures. Nous invitons donc toutes les parties concernées, en particulier les États dotés d'armes nucléaires, à repenser les approches et à en proposer de nouvelles, avec la volonté politique nécessaire pour donner un nouvel élan aux appels à un désarmement complet et sans conditions, en particulier dans cette auguste instance.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant Permanent pour sa déclaration, ses paroles aimables et son soutien exprimé à la présidence.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole au Chili.

**M. Lagos** (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi d'exprimer notre satisfaction au sujet de votre élection, non seulement en raison de vos compétences diplomatiques reconnues, mais aussi parce que vous représentez un pays de notre région avec lequel nous entretenons des relations fraternelles, et avec lequel nous partageons une vision commune dans le domaine du désarmement. Nous soutenons vos efforts et vos consultations en vue d'adopter un programme de travail. Nous sommes conscients que la tâche n'est pas aisée, mais, avec la coopération et la volonté politique de tous, c'est un objectif vers lequel nous pouvons progresser.

Monsieur le Président, nous exprimerons notre position sur les différents points inscrits à l'ordre du jour au cours des réunions que vous venez de convoquer à cet effet.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant du Chili pour son allocution et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Il semble que plus personne ne souhaite prendre la parole. Nous allons donc clore notre séance d'aujourd'hui. Je souhaiterais rappeler que la prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le mardi 14 juin, à 10 heures. Comme je l'ai indiqué précédemment, je donnerai la parole aux délégations qui souhaitent intervenir au titre des quatre premiers points de l'ordre du jour. Merci beaucoup pour votre coopération. La séance est levée.

*La séance est levée à 10 h 20.*